

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Réponse au Plan d'action pour l'hébergement de longue durée

Le bien-être des personnes âgées passe par le maintien à domicile

Québec, le lundi 9 mai 2022 – La Coalition pour la dignité des aînés interpelle le gouvernement du Québec concernant le soutien à domicile au lendemain du dépôt de son Plan d'action pour l'hébergement de longue durée. Bien qu'elle reconnaisse la nouvelle enveloppe budgétaire totalisant 2,9 milliards présentée par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, la Coalition insiste sur la primauté à accorder au soutien à domicile pour les personnes âgées.

« La Coalition ne souhaite pas voir la venue d'un autre rapport qui finira par être écarté. Nous voulons des actions concrètes en soutien à domicile pour les personnes âgées et nous sommes préoccupés par les mesures que prendra le premier ministre du Québec afin de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles en toute dignité. », a déclaré Lise Lapointe, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.

L'urgence de consacrer les ressources au soutien à domicile a d'ailleurs été l'engagement le plus consensuel de la déclaration commune qui a émané des États généraux sur les conditions de vie des aînés le 3 mai dernier :

Que la priorité absolue soit accordée au soutien à domicile pour assurer la dignité et la sécurité des personnes âgées, en respectant le droit à chacun de vivre et de vieillir là où il le souhaite, le plus longtemps possible. - Extrait de la déclaration commune

Parmi les actions que les participantes et participants des États généraux souhaitent voir mises en oeuvre dès maintenant, on retrouve notamment le financement et la prestation publique et universelle pour l'ensemble des services de santé et des soins dédiés aux aînés, l'enrayement de l'appauvrissement ainsi que l'augmentation des mesures visant à contrer l'isolement des personnes âgées seules.

Le texte intégral de la déclaration commune se trouve ici : [LIEN](#)

Les États généraux sur les conditions de vie des aînés sont une première historique, où plus de 90 personnes, représentant 45 organisations de tous les horizons se sont réunies afin de prioriser les solutions pour garantir à toutes les personnes âgées la dignité à laquelle ils ont droit. La déclaration commune a fait l'objet d'un consensus au terme de la journée et a été déposée à l'Assemblée nationale.

« La Coalition souhaite témoigner de son engagement envers ces enjeux. Nous serons présents à tous les niveaux lors de la campagne électorale, afin que les aînés se fassent entendre sur les meilleures solutions qui sont adaptées pour eux. Nous serons là. », a affirmé Mme Lapointe.

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales de personnes âgées représentant plus de 150 000 aînés et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des personnes âgées québécoises.

<https://coalitiondigniteaines.quebec>

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Informations : Marie-Josée Audet
Catapulte communication
mjaudet@catapultecommunication.com
819-557-3695